

COMPTE-RENDU

CONSEIL DE QUARTIER CENTRE DU 21 MARS 2023

Le conseil de quartiers Centre s'est réuni le mardi 21 mars 2023 dans les Salons de la Mairie sous la présidence de Madame Maribel AVILES CORONA, maire-adjointe et en présence de Madame Imène SOUID, Maire.

Etaient présents à la séance :

Pour le collège élus : Thierry ATLAN, Stéphanie BARRÉ-PIERREL, Philippe BOURIACHI, Roselyne CHARLES-ELIE-NELSON, Mylène DIBATISTA, Renaud LERUDE

Pour le collège des acteurs socio-économiques : Cécilia CORTES-MANCILLA, Anne GESTIN Bertrand MARTIN, Catherine MUNROOP, Mickael RANDOT, Zohra ZOUAOUI

Pour le collège des habitants : Mireille DAPOIGNY, Ahmed HADJALI, Mohamed Amine HAJJOUNI, Yann KERVENNAL, Nacera PHILIPPE, Laurence RUFFION, Mohand SERRAYE,

Excusée : Sylvie GRISON

Ordre du jour :

- I. Bienvenue aux conseillers de quartier
Le mot de Mme Imène Souid, Maire
Le mot de Mme Maribel Aviles Corona, Présidente du conseil de quartier Centre
La Charte de fonctionnement
- II. Point chantiers du quartier
- III. Les événements du quartier, de la ville et informations diverses

Maribel Aviles Corona ouvre la séance à 19H10 et introduit la réunion. Elle remercie chacun et chacune, les nouveaux comme les anciens conseillers pour leur implication au sein du conseil de quartier Centre.

I. Bienvenue aux conseillers de quartier

Imène Souid, maire nouvellement élue (le 11 mars 2023), remercie tous les conseillers pour leur investissement et pour ce qu'ils vont apporter notamment pour l'amélioration du cadre de vie.

Maribel Aviles Corona présente un petit historique du développement de la démocratie participative locale, elle rappelle qu'elle complète et enrichit la démocratie représentative mais ne la remplace pas. L'objectif est de créer des espaces de rencontres et de débat entre les habitants et les élus.

Un tour de table des conseillers est proposé où chacun se présente et donne, s'il le souhaite, les raisons pour lesquelles il a souhaité faire partie du Conseil de quartier.

Maribel Aviles Corona présente les grandes lignes de la Charte de fonctionnement et d'action des conseils de quartier.

Cette charte vise à exposer les modalités de fonctionnement des 3 conseils de quartier :

- Le rôle et les fonctions du conseil de quartier (présenté par Stéphanie Barré-Pierrel)
un lieu d'échange et d'information,
un lieu de proximité et de prise en compte des besoins des habitants,
un lieu où les habitants sont associés aux projets,
une instance consultative,
un lieu permettant aux habitants aux associations et aux commerces de se rencontrer

Le lien avec la Municipalité :

Consultatif dans le but d'améliorer la qualité de vie au quotidien.

Force de proposition d'actions confortant l'animation sociale

Orienté collectivement l'intérêt public du quartier et de la ville.

- Composition du conseil de quartier (présenté par Mylène Dibatista)
4 collègues :

1) des élus avec un président et des conseillers municipaux désignés par le conseil municipal

2) des conseillers municipaux invités permanents

3) des représentants d'associations et d'acteurs socio-économiques

4) des représentants des habitants

Le tirage au sort s'est tenu au Conseil Municipal du 15 Décembre 2022

- Fonctionnement : tenue des réunions, sérénité des débats, conseil interquartier (présenté par Maribel Aviles Corona)

- La présidence et vice-présidence (présenté par Maribel Aviles Corona)

La Présidente est chargée d'assurer le lien entre le Conseil de quartier et le Conseil municipal. Elle est la référente unique des services municipaux et des institutions. Elle informe régulièrement la Maire des réflexions, demandes et avis du Conseil. Elle recueille les réponses ou informations fournies par la Maire et la Municipalité et les transmet au Conseil.

La vice-présidence est assurée par un membre du conseil de quartier issu du collège « des associations et des acteurs socio-économiques » ou du collège « des habitants », et proposé par la Présidente du Conseil de quartiers.

Ainsi, Maribel Aviles Corona a proposé la vice-Présidence à M. Mohand Serraye. Il va l'accompagner au cours de ce mandat, ils travailleront ensemble dans la préparation des conseils de quartier et avec chacun des conseillers, afin d'être au plus près des besoins des Orlysiens et à leur écoute.

II. Point chantiers du quartier

Villa des Érables – Pierreval (rue Paul-Vaillant-Couturier, Bois des Roses)

Pierreval a relancé la commercialisation de l'opération. En effet, tous les recours sur le permis de construire et les procédures administratives ont été purgés et les différentes juridictions ont donné raison à l'État et à la Ville.

Pour information, une réunion de pré-commercialisation avait déjà eu lieu en novembre 2021 mais ensuite, les recours ont interrompu la commercialisation. Pierreval a conservé les différents réservataires orlysiens qui n'ont pas résilié leur réservation.

Début des travaux : certainement d'ici l'été

Les Balcons de Châteaubriant – LNC (avenue des Martyrs de Châteaubriant)

Les services de la Ville ont rencontré LNC. Il leur a été fait part des nombreux désordres liés aux horaires de chantier. LNC nous a assuré de sa vigilance sur le respect des horaires ainsi que sur une meilleure communication auprès des riverains. La livraison du bâtiment est prévue pour la fin 2024.

Les Jardins de Cornélie – IN'LI (avenue Adrien Raynal/rue Anatole France)

Les services de la Ville ont rencontré In'Li. Il y a du retard dans le chantier lié à des marchés d'appel d'offre infructueux et à une réorganisation interne d'In'Li.

Ces marchés ont été relancés en début d'année et devraient être notifiés avant l'été pour un démarrage de chantier à la rentrée. La livraison du programme devrait donc pouvoir intervenir fin 2025.

Pierre au Prêtre Racine, présenté par Renaud Lerude

Rappel du calendrier :

2020 : livraison de la Résidence Simone de Beauvoir, 57 logements sociaux

2023- 2024 : démolition des 2 bâtiments Racine – 63 logements
4 ménages restant à reloger

2024 – 2027 : Construction phase 1

126 logements dont 41 en locatif libre et 85 en accession + 1 équipement public en RDC

2026 -2028 : Construction phase 2

90 logements en accession

Le projet global NPRU est présenté lors d'une réunion publique le mercredi 29 mars à 18h30 dans les salons de la mairie.

Résidence Noyer-Grenot (ascenseurs)

Les opérations de réception des travaux pour les cages des 16 à 30 Noyer Grenot sont en cours. Les travaux se poursuivent sur les autres adresses.

III. Les évènements du quartier, de la ville et informations diverses

BILAN ÉVÈNEMENTS

Les Mercredis Ensemble

Initiative du Centre social Andrée Chedid en partenariat avec des associations et le Conseil de quartier Centre. Bilan très positif des 2 derniers « Mercredis Ensemble » organisés, sur le thème de Noël en décembre 2022 et Carnaval le 15 mars dernier.

Concours des vitrines de Noël

- Prix du public : restaurant-traiteur libanais Aux délices de rêve (21 rue du Commerce)
- Prix du jury : coiffeur Marie and Co (40 rue du Nouvelet)

Exposition photo Les Oiseaux d'Orly

Très belle exposition de photos en grand format installées dans la ville. Vernissage avec ateliers divers à la Maison des projets et du développement durable en janvier, jeu quizz pour les enfants en ligne et sur livret.

ÉVÈNEMENTS À VENIR JUSQU'EN JUIN 2023

-29 mars : Apéro Durable sur le thème de la biodiversité (Centre Culturel)

-12 avril : Forum de l'emploi et de la formation (mairie)

-9 au 27 Mai : 31e Mai des Créateurs (Expo)

-10 et 12 mai : distribution des fleurs déplantées

2^e édition de cette distribution gratuite aux Orlysiens de fleurs déplantées par les jardiniers municipaux. Initiative du Conseil de quartier centre (proposée par M. Randot). Après le succès rencontré en 2022, il a été décidé d'organiser une 2^e édition mercredi 10 mai de 13h30 à 17h et le vendredi 12 mai de 9h à 14h, sur la pelouse du centre administratif. Souhait d'élargir les horaires et de proposer la distribution le samedi mais contraintes techniques et de personnel.

-21 Mai : « ça swingue à Orly », spectacle des seniors (Centre Culturel)

-9 au 11 Juin : Orly en fête

-16 au 18 Juin : Sport en fête à l'occasion des Jeux du 94, Nuit des sports, 50 ans de la piscine d'Orly

-25 juin : Vide Grenier Familial

La parole aux conseillers de quartier

- Parking Pierre-au-Prêtre

Les travaux à la Pierre-au-Prêtre vont entraîner la disparition du parking alors qu'aujourd'hui toutes les places de stationnement semblent occupées. Qu'est-il prévu ? Qui se gare là en fait puisqu'il est sensé ne plus y avoir d'habitants ? Y'a-t-il eu une étude ?

Réponse :

Ce parking appartient à Valophis et non à la Ville. On s'interroge effectivement sur qui occupe les places : pour la plupart, il s'agit de personnes qui se rendent à la Salle des sports mais il y a aussi des véhicules volés, ventouses.

Dans le projet, pour les habitants, il y aura des places de stationnement en sous-terrain.

L'objectif n'est pas de faire la chasse aux véhicules, ces questions de stationnement (problème national dans les villes) seront suivies avec attention avec Valophis.

Il y a par ailleurs dans le secteur alentour des places disponibles en zone bleue donc sur lesquelles on peut se garer la nuit. Il y a aussi des places le long de la pharmacie.

- Fermetures de classes

Il est question de fermetures de classes à l'école Romain Rolland pour la rentrée 2023, qu'en est-il ?

Réponse de Madame la Maire :

Les ouvertures et fermetures de classes dépendent de l'Éducation Nationale mais la Ville d'Orly est toujours très mobilisée sur ces questions et a pu agir par le passé pour empêcher des fermetures.

Sur la question précisément de l'école R. Rolland, un courrier a d'ores et déjà été fait à la DASEN pour évoquer la situation et une rencontre est prévue.

- Problème de stationnement gênant sortie parking Résidence de la Victoire
Nous avons déjà évoqué la question et un potelet a été installé avenue de la Victoire mais c'est insuffisant et la continuité du muret avait été évoquée pour empêcher le stationnement qui gêne la sortie du parking.

Réponse :

Prolonger le muret est une opération trop onéreuse. Dans l'attente, de nouveaux potelets seront installés en 2023.

- Videoverbalisation
Quel fonctionnement, quelle utilisation ?

Réponse de Madame la Maire :

La videoverbalisation fonctionne partout où des caméras ont été installés pour uniquement les questions de stationnement, de dépassement de ligne continue ou de feu tricolore non respecté mais n'est pas utilisable pour la vitesse excessive.

- Trajet du bus 183
Cela a déjà été évoqué en conseil de quartier : le trajet du bus 183 est à modifier car il passe par un hangar démolit depuis 2 ans. Plus aucun passager ne descend ni ne monte à l'arrêt « Hangar numéro 6 » car il n'y a plus aucune entreprise. Par contre le fait de desservir cet arrêt met le bus dans les encombrements le matin.
Il faudrait donc plutôt passer par l'avenue de l'Europe et créer un arrêt au niveau d'Air France.

Réponse :

Nous allons nous renseigner auprès de la RATP.

- Actions du Centre social Andrée Chedid
Un bilan des actions du Centre social A. Chedid est souhaité, notamment le nombre d'enfants concernés, les ateliers menés...

Réponse :

Quelques infos de bilan transmises par le Centre social A. Chedid :

- en 2022/2023 : 87 adhésions familles et adultes (69 adhésions uniquement familles en 2021/22)
- les projets menés : animations familles (ateliers théâtre, yoga, percussions, manuels), vacances familles, séjours familles, accompagnement à la parentalité, ateliers cuisine, danse, initiation informatique, sociolinguistiques dans le cadre du projet « Favoriser le lien social et rompre l'isolement », aide aux devoirs, les Mercredis Ensemble.
- dispositif d'accompagnement des familles : 26 familles accompagnées en 2022 (aide juridique, soutien psychologique, orientation formation...)
- utilisation hebdomadaire du centre social par 10 associations, 2 services Ville, 2 écoles, le CATT de Choisy + mise à disposition ponctuelle
- partenariat régulier avec des institutions, des associations locales et des services municipaux
- bénévoles pour l'aide aux devoirs

- Problème de stationnement rue E Rostand
Des voitures se garent sur les bateaux.

Réponse :

Afin de régler les problèmes de stationnement gênant et aussi briser la vitesse, des chicanes ont été installées rue A. France. Il serait souhaitable que ce soit fait sur les autres rues du Bas-Clos en 2023 – 2024

- Caméras privées

Certaines caméras sont installées chez des particuliers mais ne respectent pas la réglementation (vue sur les voisins).

Réponse de Madame la Maire :

Il faut porter plainte et la Ville fera le relais auprès des forces de l'ordre

Précisions :

La réglementation précise bien que les particuliers ne peuvent filmer que l'intérieur de leur propriété et ainsi respecter la vie privée des voisins, des visiteurs et des passants. Si un dispositif installé par un particulier ne respecte pas ces règles, il est possible de saisir :

- le service des plaintes de la CNIL
- les services de police
- le procureur de la République ou le tribunal civil

- Problèmes rue Noyer Grenot

- certains arbres dépassent des pavillons et cela peut être dangereux pour les enfants
- nombreux déchets canins dans le secteur

Réponse et précisions :

- l'élagage des arbres des particuliers est à la charge des propriétaires qui doivent veiller à ne pas gêner la circulation sur les trottoirs
- les services municipaux ne disposent pas de matériel spécifique (de type « aspirateur ») pour ramasser les déchets canins mais peuvent prévoir un nettoyage renforcé de la voirie dans une zone qui leur est signalée.

- Question des locations de parking

Le prix de location des places de parking chez Valophis peut être excessif pour certaines familles et il n'est pas possible d'avoir une 2e place.

Réponse :

La location d'une 2^e place est possible et même à moitié prix.

- Quel type de logements dans le projet immobilier des Jardins de Cornélie ?

Réponse :

Il s'agit de logement intermédiaire

- Expulsion prévue d'une famille

Une dame seule avec 4 enfants va se faire expulser, elle n'a pas trouvé de logement de remplacement

Réponse de Madame la Maire :

Nous sommes bien au courant de cette situation, cette personne a été reçue par le Cabinet.

- Ancien hôtel rue Paul-Vaillant-Couturier / rue Lavoisier.
Cet ancien hôtel est laissé à l'abandon, il se délabre, et ses alentours deviennent un dépotoir.
Quel projet ?

Réponse de la Maire :

Aujourd'hui, les services sont actifs sur ce dossier mais se trouvent bloqués : il y a un problème d'héritage, il faut retrouver les ayants droits pour faire faire des travaux.

- Stationnement gênant de camions
Rue Ernest de la Tour et dans la zone pavillonnaire, des camions stationnent en empiétant sur trottoir, c'est parfois envahissant le week-end.

Réponse :

Une étude est à faire avec les services pour envisager l'installation de potelets.

- Devenir de la salle de sport de Racine
Suite à la démolition des immeubles de la rue Racine, que va devenir la salle de sport ?

Réponse de la Maire :

Le transfert de cette salle est encore en négociation, nous travaillons dessus.

- Rassemblement de jeunes
Régulièrement en fin d'après-midi, une dizaine de jeunes sont présents dans le secteur de la mairie. Est-ce qu'il ne faudrait pas une vigilance ?

Réponse de la Maire :

Nous travaillons sur ce sujet de façon générale et aussi en particulier sur ce secteur. L'équipe de médiation qui nous accompagne a pris contact avec ces jeunes.

- Système de chauffage dans le projet Balcons de Châteaubriant
Il était question que la future résidence des Balcons de Châteaubriant soit raccordée à la géothermie plutôt que le système de chauffage au gaz initialement prévu.

Réponse :

La géothermie est bien prévue dans cette résidence.

- Entrée du parking Romain Rolland
Il y a des potelets manquant pour aménager l'entrée de ce parking.

Réponse :

Prévu en 2023

Echanges avec le public

- Intervention équipe médiation
Est-ce que l'équipe de médiation sociale peut intervenir dans l'enceinte des copropriétés ?

Réponse de la Maire :

Intervention des médiateurs dans l'espace public mais on va regarder avec l'association ce qui est possible.

- Copropriété du Nouvelet

Des travaux sont prévus sur la copropriété du Nouvelet, avec intervention de la Mairie, c'est à saluer.

- Square Alfred de Musset

Il y a très souvent des rassemblements le soir dans le Square A. de Musset ; notamment l'été, c'est très gênant et la police nationale ne se déplace pas quand on les appelle.

Réponse :

L'équipe de médiation peut intervenir.

Information : les prochaines instances consultatives pour les conseillers de quartier :

- 3 ateliers de concertation sur le plan de jalonnement piéton et cyclable (signalisation)

Mardis 4, 18 avril et 10 mai à 18h30

Dans les salons de la mairie

- Conseil Inter-Quartier

Mardi 9 mai de 19h à 21h30

à l'École Georges Méliès, rue Guy MOQUET

- Visite des chantiers de la ville

Samedi 13 mai rdv 9h, RDV Maison des projets et du développement durable

- Conseil de Quartier Centre

Mardi 20 juin 2023 à 19h

Salons de la Mairie

La séance est levée à 20h45.